

le risque transports de marchandises dangereuses



H

le risque

Le risque de transport de marchandises dangereuses ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport terrestre de ces marchandises.

On peut observer trois types d'effets, qui peuvent être associés :

- **une explosion** peut être provoquée par un choc avec production d'étincelles (notamment pour les citernes de gaz inflammables), par l'échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits ou par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions. L'explosion peut avoir des effets à la fois thermiques et mécaniques (effet de surpression dû à l'onde de choc et projection violente de débris). Ces effets sont ressentis à proximité du sinistre et jusque dans un rayon de plusieurs centaines de mètres ;

- **un incendie** peut être causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle (avec production d'étincelles), l'inflammation accidentelle d'une fuite, une explosion au voisinage immédiat du véhicule, voire un sabotage. 60 % des accidents de TMD concernent des liquides inflammables. Un incendie de produits inflammables solides, liquides ou gazeux engendre des effets thermiques (brûlures), qui peuvent être aggravés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication, liés à l'émission de fumées toxiques ;

- **un dégagement de nuage toxique** peut provenir d'une fuite de produit toxique ou résulter d'une combustion (même d'un produit non toxique). En se propageant dans l'air, l'eau et/ou le sol, les marchandises dangereuses peuvent être toxiques par inhalation, par ingestion directe ou indirecte, par la consommation de produits contaminés, par contact. Selon la concentration des produits et la durée d'exposition, les symptômes varient d'une simple irritation de la peau ou d'une sensation de picotements de la gorge, à des atteintes graves (asphyxies, œdèmes pulmonaires). Ces effets peuvent être ressentis jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre.

Pour en savoir plus sur le risque T.M.D., consultez le site du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : <http://www.prim.net>

les données départementales

Compte tenu de la diversité des produits transportés et des destinations, un accident de TMD peut survenir pratiquement n'importe où dans le département.

Cependant certains axes routiers ou ferrés présentent une potentialité plus forte du fait de l'importance du trafic ou de leurs caractéristiques (déclivité, sinuosité, etc.).

le réseau routier

Les axes routiers supportent à un moment ou à un autre le trafic de la totalité des marchandises présentes dans le département, soit dans le cadre de l'acheminement depuis les lieux de fabrication ou de revente des produits, soit dans le cadre de la desserte locale.

L'étude présentée dans ce document porte sur les marchandises transportées et distribuées pour les besoins économiques et domestiques des aveyronnais. Les substances peuvent être divisées en trois familles : les hydrocarbures, les engrais et les marchandises diverses.

les hydrocarbures

Ils constituent l'essentiel du volume de marchandises dangereuses. Ils sont présents sous forme de :

- carburants pour automobile. Il circule 250 semi-remorques par semaine environ pour satisfaire les besoins du département, répartis de la manière suivante : 70 % de gasoil et de fuel domestique, 30 % de super.
- bitumes et liants routiers. Il faut environ 100 semi-remorques par semaine en période de pointe, de mars à novembre, pour le déroulement des chantiers de réfection de routes
- gaz de pétrole liquéfiés (propane) en vrac. En moyenne, 17 semi-remorques et 75 camions de livraison circulent chaque semaine pour les besoins de la population du département.

Les bitumes proviennent tous de raffineries situées dans les Bouches du Rhône et les carburants à 80 % de la région de Frontignan. Le reste du carburant provient de dépôts de la région Toulousaine et de Brive.

Si l'on peut assez facilement déterminer les axes empruntés par les camions de transport de carburant en fonction de l'emplacement des stations services, il n'en est pas de même pour le butane et le propane qui sont susceptibles d'être rencontrés sur l'ensemble des routes du département, soit sous forme de bouteilles lors de la livraison des points de vente, soit en citerne pour le ravitaillement des cuves des particuliers. Il est donc difficile de déterminer précisément les axes empruntés.

les engrais

La dominante rurale et agricole du département génère de nombreux transports routiers, durant l'hiver et le printemps, soit :

- pour absorber les pics de demande agricoles en complément de wagons d'engrais livrés sur les sites de conditionnement. Ces transports constituent environ 15 % des volumes livrés, soit 2000 T (80 semi-remorques)
- depuis les sites de conditionnement vers les exploitations agricoles réparties sur tout le territoire départemental et les départements limitrophes. Il s'agit là de l'ensemble des engrais classés comme marchandises dangereuses (tous ne le sont pas), conditionnés et livrés en vrac ou en sac.

les marchandises diverses

Les besoins sont liés aux activités industrielles présentes dans le département, notamment l'agro-alimentaire ou la fabrication de meubles, mais aussi à ceux des particuliers.

Les produits présents sont de nature très variée : produits d'hygiène alimentaire, fluides frigorigènes tels que l'ammoniac, dérivés soufrés pour l'industrie viticole, vernis et peintures, décapants, explosifs de chantiers, matières radioactives, etc...

Les communes exposées au risque transport de marchandises dangereuses sont principalement celles traversées par

- la route nationale n° 88
- les routes départementales n° 1, 28, 840, 911,920, 988, 992 999

le réseau ferroviaire

Les voies ferrées empruntées par les marchandises dangereuses dans le département ne comportent qu'un trafic limité aux transports des engrais contenant du nitrate d'ammonium. Il s'agit d'un approvisionnement saisonnier (de décembre à avril), acheminé à 60 % par la SNCF, vers trois sites de stockage et de conditionnement de la région ruthénoise. Ces transports représentent environ 100 wagons par an.

Les communes exposées au risque transport de marchandises dangereuses sont principalement celles traversées par l'axe assurant la liaison - Capdenac-Gare - Rodez – Baraqueville.